

Article paru dans 24 Heures du vendredi 13 juillet 2007

LA RPT : un coin dans le renouveau vaudois

L'histoire ne manque pas d'ironie. Il y a à peine deux ans, le canton de Vaud était la risée de la nation, tant ses finances étaient délabrées. Aujourd'hui, ô miracle, notre canton trône du côté des riches et est appelé à devenir un contributeur net au renouveau du fédéralisme, dont on ne cesse de pleurer l'effritement et qu'est censée enclencher la RPT.

Contrairement à ce qui a été exprimé ici ou là, j'ai toujours émis de sérieuses réserves quant aux espoirs qu'il paraissait légitime de placer dans ce projet. Il est vrai que le fédéralisme n'est viable que si la solidarité intercantonale fonctionne. Il sort cependant en lambeaux si la solidarité se transforme en une redistribution plus inégale encore. Or ce péril menaçait la RPT depuis le début.

Plus grave encore, l'annonce des conséquences financières de la RPT prend place dans un calendrier surchargé de projets visant à transférer aux cantons des dépenses que la Confédération ne veut plus assumer. Ainsi, d'un objectif, salutaire, de désenchevêtrement des tâches entre cantons et Confédération, on risque à tout moment de basculer dans un système où les simplifications théoriques ne serviront que la cause de la Berne fédérale... et rendront plus lourde la facture pour les cantons considérés comme les mieux lotis !

A la RPT s'ajoutent en effet la question du financement de l'AI, que le Parlement a choisi de laisser aux cantons, ou la fin abrupte des aides liées à l'arrêté Bonny pour notre canton. Parler dans ces conditions de rééquilibrage entre cantons recèle dès lors le danger de renforcer les égoïsmes régionaux. On ne peut pas comparer les situations financières de chaque canton sans scruter avec finesse les engagements auxquels ils doivent faire face.

De cette malheureuse aventure de la RPT on peut toutefois tirer quelques enseignements. Les cantons romands en général, et le canton de Vaud en particulier, n'ont pas retrouvé un poids suffisant sur la scène fédérale pour orienter les décisions dans un sens qui leur soit plus favorable. Il faut donc encore travailler et, malgré la douche froide qu'a constitué pour nous la RPT, entendre sans a priori le message qui nous a été lancé : c'est en continuant à consolider notre situation financière que notre crédit à Berne croîtra. Tout relâchement dans ce domaine sera inévitablement interprété comme un signe de faiblesse, comme la preuve de notre fiabilité déficiente, de notre incapacité à « faire face »..

Autre leçon, et elle s'adresse autant aux autorités cantonales qu'au représentants de notre canton à Berne : le lobbying le plus perfectionné, le plus professionnel, ne produira aucun résultat s'il n'est pas relayé par les conseillers nationaux et aux Etats. Je comprends bien que chacun d'eux soit soumis aux impératifs de son parti. Mais ils doivent aussi se souvenir des intérêts de leur canton lorsque sonne l'heure des pesées d'intérêts, des compromis. Le Conseil d'Etat et l'ensemble des Vaudois leur seront reconnaissant de leur appui, pour que nos projets cantonaux ne soient pas sacrifiés au nom de majorités fédérales souvent incertaines !

Pascal Broulis
Président du Conseil d'Etat vaudois